



Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

Rue Amat 6
CH-1202 Genève
Tel. +41 (0)22 731 59 63
E-mail: contact@cetim.ch
Site Web: www.cetim.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
*Workshop on promoting and protecting
economic, social and cultural rights within
the context of addressing inequalities in the
recovery from the COVID-19 pandemic*
(6-8 février 2023)

Session 3: Measurement and elimination of global poverty and inequalities

Intervention orale du CETIM

Vérifier à l'audition

La pauvreté n'est pas uniquement le manque de revenu et de ressources monétaires, mais aussi la privation de pratiquement tous les droits économiques, sociaux et culturels : accès aux soins de santé, à la formation, au logement, au travail, à la participation à la prise de décision.

A l'origine de la pauvreté se trouvent les inégalités qui sont un produit de l'orientation des politiques dans les domaines économique et social. Autrement dit, la pauvreté est une construction sociale.

De nos jours, il y a un retour au Moyen-âge dans le marché du travail : travail sur appel, contrats « 0 » heure, emplois informels, etc. Autrement dit, environ 2 milliards de personnes n'ont qu'un emploi précaire. Ce qui représente 60 % de la population active mondiale. Si on ajoute à cela, les enfants, les personnes âgées, les situations de maternité et d'handicapés, on mesurera mieux l'ampleur de la progression de la misère à travers le monde.

Il s'agit d'une faillite retentissante du système économique dominant qui a été imposé bien souvent par la force depuis cinq décennies à travers des politiques néolibérales dans le monde entier. Il faut d'urgence sortir de ces politiques ; réorienter les dépenses militaires dans le domaine social tel que la santé, l'éducation, le logement, l'emploi décent, etc. Il faut mettre en œuvre les DESC pour combattre la pauvreté, mais aussi prévenir les conflits actuel et à venir.

Pour conclure, dans la lutte contre la pauvreté, nous ne pouvons pas compter sur la Banque mondiale, étant donné que cette entité a joué un rôle néfaste dans la privatisation des services publics et par conséquent dans la privation des droits économiques, sociaux et culturels des milliards de personnes. Cette banque n'est comptable qu'à ses actionnaires majoritaires : les Etats-Unis et l'Union européenne. Pourtant elle est considérée comme une agence spécialisée de l'ONU. Pour mériter ce titre, la Banque doit être démocratisée et rendre des comptes à l'Assemblée générale de l'ONU, en respectant sa charte et les droits humains dans ses activités.

Je vous remercie de votre attention.

Genève, le 7 février 2023.